



# **AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE**

*Au titre des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme*

---

## **Projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès à BREST**

Par délibération n° C 2017-06-113 du 30 juin 2017 et conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil de la métropole a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable concernant le projet de renouvellement urbain du Haut de Jaurès.

Une réunion publique s'est tenue le 7 novembre 2019 dont l'objet était la présentation du rendu de l'étude menée sur les espaces publics. Les documents présentés lors de la réunion sont ajoutés au dossier d'information.

Le dossier d'information sur le projet mis à jour, ainsi que les registres sont tenus à la disposition des personnes intéressées, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- à l'Hôtel de Brest métropole,  
24 rue Coat Ar Guéven à Brest
- à la Mairie de quartier de Saint Marc  
124 rue de Verdun à Brest
- à la Mairie de Quartier Europe,  
31 rue Saint Jacques à Brest
- à la Mairie de quartier Brest Centre,  
2 rue Frézier à Brest

Le dossier d'information est également consultable sur le site internet [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)